

Déménagement de l'EMA : l'heure du choix

Le 30 septembre prochain, la Commission européenne va rendre son avis technique sur les candidats à l'accueil de l'EMA (European Medicines Agency). En effet, l'institution historiquement située à Londres doit trouver le lieu de son nouveau siège en raison du futur Brexit, et parmi les 19 villes prétendantes se trouve la ville Française de Lille.

Les critères de l'EMA sont multiples : au-delà de la capacité d'accueil opérationnelle de la ville candidate, la présence d'écoles, la qualité des communications et des possibilités d'emplois pour les conjoints des 900 médecins / pharmaciens / biologistes sont aussi des critères qui seront pris en considération lors du vote au sein de la Commission européenne, prévu le 20 novembre 2017.

Selon la maire de Lille Martine Aubry, le président de la région Hauts-de-France Xavier Bertrand et le président de la métropole de Lille Damien Castelain, Lille revendique de nombreux avantages et estime que l'influence de sa métropole "*est reconnu en matière d'excellence scientifique et d'activité de recherche clinique*". Avec déjà 27 000 personnes travaillant dans la filière de la santé, et plus d'une dizaine de milliards de chiffre d'affaire dans ce secteur, elle ambitionne sérieusement d'accueillir l'agence qui a pour mission de garantir l'évaluation scientifique, le contrôle et le suivi de la sécurité des médicaments dans l'Union Européenne.

Les enjeux économiques sont importants, avec à la clé des centaines (voire des milliers !) d'emplois, ainsi que les retombées économiques qui en découlent. En effet, l'EMA compte dans ses rangs des fonctionnaires internationaux qui s'installeront avec leurs familles, ainsi que 3 000 experts qui vont y séjourner ponctuellement. Enfin, cela représente également une recrudescence d'attractivité pour les investisseurs du secteur de la santé.

Un des derniers avantages de la Capitale des Flandres par rapport aux villes concurrentes (Amsterdam, Athènes, Barcelone, Bonn, Bratislava, Bucarest, Copenhague, Helsinki, Milan, Porto, Sofia, Stockholm, Malte ou encore Zagreb), c'est sa localisation géographique, qui permettra un transfert rapide du personnel Londonien, de manière à garantir le prolongement et la qualité scientifique de l'expertise de l'agence.

La décision finale dépendra du Conseil européen de décembre où seront présents 27 chefs d'Etat et de gouvernement.